**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date :** 8 septembre 2020 **Lieu :** Salle des fêtes St Blaise

**Heure de début :** 20 h 30 **Heure de fin :** 22 h 45

**Étaient présents :**

Monsieur Joanny ALLEGAERT Madame Samia HAMIDI PALMA

Monsieur Christophe BERGOUGNOUX Madame Stéphanie POLANOWSKI

Monsieur François RIGOLLET Madame Nina CHASSIGNAT

Monsieur Gaël LEMONNIER Madame Mélinda DADSI

Monsieur Richard LOURDEL Madame Amandine FARGE

Monsieur Frédéric MICHELON Madame Claudie THOUVENIN

**Absents excusés :**

Monsieur Marcel MAZENOUX Monsieur Arnaud LESPAGNOL

Monsieur Grégoire POLANOWSKI

**Secrétaire de séance :**

Madame Samia HAMIDI PALMA

**Objets des délibérations :**

1. Modification de la délibération du 28/05/2020 portant sur la délégation au Maire accordée par le Conseil Municipal
2. Délibération nommant un régisseur de la Salle des fêtes, tarifs et modalités
3. Désignation des membres des CCID
4. Modification du représentant du CNAS
5. Présentation du devis de réparation du toit de l’église
6. Projet de création d’une association du patrimoine
7. Point sur les différentes commissions communales
8. Questions diverses
9. Modification de la délibération du 28/05/2020 portant sur la délégation au Maire accordée par le Conseil Municipal

Monsieur le Maire propose que dorénavant chaque décision portant sur un emprunt ou un investissement soit présenté au Conseil Municipal pour délibération, et que le Droit d’aliénation sans consultation soit supprimer.

Le conseil accepte les deux motions à l’unanimité.

1. Délibération nommant un régisseur de la Salle des fêtes, tarifs et modalités

Monsieur Frédéric MICHELON à été nommé régisseur titulaire de la Salle des Fêtes Saint Blaise, ainsi que Gaël LEMONNIER en qualité de suppléant. Le Régisseur à pour mission d’assurer la régie de la Salle, de vérifier l’état des locaux et des équipements à disposition, il est responsable de la remises des clés en main propre ainsi que de l’état des lieux entrant et sortant.

La modification des tarifs prendra effet à la publication de ce compte rendu. Il a été convenu les tarifs suivants :

Pour les habitants de la Commune :

* 100 euros en semaine
* 170 euros pendant le weekend

Pour les habitants hors commune :

* 150 euros en semaine
* 290 euros pendant le weekend

Le tarif de la caution a été lui aussi revu à 500 euros. Un forfait ménage et vaisselles on été créer pour palier à la casse et au non respect de la clause sur le ménage non fait par les locataires de la Salle des fêtes.

Dorénavant les Associations de la commune bénéficieront de 2 weekend de gratuité au lieu d’un, à condition de créer un événement visant à animer la commune.

Toutes ces décisions on été voter à l’unanimité.

1. Désignation des membres des CCID

24 membres de la communes on été désignés pour faire partie de la commission communale des impôts directs.

1. Modification du représentant du CNAS

Madame Brigitte WERNER nous ayant quitté récemment, Monsieur Anthony VOMIANDRY s’est désigné comme remplaçant titulaire au CNAS.

1. Présentation du devis de réparation du toit de l’église

Plusieurs devis on été réaliser dans le but de réparer le toit et le clocher de l’église. Un devis d’un montant de 1797.60 euros TTC à été validé à la majorité par le conseil municipal. Des travaux de repiquage d’ardoise et de nettoyage des gouttières devraient avoir lieu prochainement. L’entreprise qui interviendra s’occupera aussi du nettoyage des gouttières de la Salle des fêtes.

1. Projet de création d’une association du patrimoine

Monsieur le Maire propose la création d’une association dans le but de récolter des fonds visant à protéger et entretenir nos bâtiments communaux ainsi que nos bâtiments historiques. Le projet sera représenté au prochain conseil après le forum des associations.

1. Point sur les différentes commissions communales

Le SIVY s’est réunis dans notre commune le 8 septembre, en se concentrant sur la *tripande* et ses alentours. La présence d’ambroisie et son extraction pose problème. La commission doit de nouveau se réunir afin de trouver une solution et prévoir le nettoyage des abords de celle-ci.

Le premier forum des associations aura lieu le 18 septembre prochain.

1. Questions diverses

La réouverture de la bibliothèque a été évoqué avec la participation des bénévoles.

L’achat de décoration de noël, ainsi que le remplacement de certains équipements professionnels.

Le conseil a proposé un concours de maison décoré pour les fêtes de fin d’année avec cadeaux à la clé.

Le Maire La Secrétaire de séance

Monsieur Joanny ALLEGAERT Madame Samia HAMIDI PALMA